



**HAL**  
open science

## Les stratégies argumentatives autour des émotions : le cas de jubilation et de dédain

Julie Sorba, Iva Novakova

► **To cite this version:**

Julie Sorba, Iva Novakova. Les stratégies argumentatives autour des émotions : le cas de jubilation et de dédain. Thierry Herman; Jérôme Jacquin; Steve Oswald. Les mots de l'argumentation, Peter Lang, pp.139-158, 2018, 978-3-0343-3619-2. hal-02016733

**HAL Id: hal-02016733**

**<https://hal.science/hal-02016733v1>**

Submitted on 4 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les stratégies argumentatives autour des émotions : le cas de *jubilation* et de *dédain*

Julie SORBA & Iva NOVAKOVA

Université Grenoble Alpes - LIDILEM

### 1. Introduction<sup>1</sup>

Partant de l'idée que les émotions sont argumentables (Plantin, 2011, p. 113), nous proposons d'étudier l'interrelation entre les *profils discursifs* des lexies d'émotion *dédain* et *jubilation* et les stratégies utilisées dans l'argumentation des émotions<sup>2</sup>. En effet, « la capacité à exprimer des émotions est une condition d'exercice de l'argumentation » (*ibid.*). Nous proposons ainsi un modèle intégratif pour l'analyse des noms d'affects en lien avec la problématique de l'argumentation.

Notre hypothèse de départ est que les lexies *dédain* et *jubilation* ont un profil discursif différent en fonction de leur sémantisme et que celui-ci conditionne en partie leur environnement textuel. Par conséquent, les procédés argumentatifs construits autour de ces deux noms d'émotions sont eux aussi différents.

#### 1.1. Présentation des lexies et du corpus

Nous avons choisi deux lexies renvoyant à deux types d'affect différents selon la classification proposée par Tutin et *al.* (2006). En effet, *dédain* désigne un affect interpersonnel causé (le *dédain* de X envers Y à cause de Z, exprimé ou non), duratif, de polarité négative et ayant une dimension sociale ; quant à *jubilation*, elle désigne un affect réactif (la *jubilation* de X provoquée par Z), ponctuel, de polarité positive et d'intensité forte (comparé à *joie* par exemple).

Nos extractions sont réalisées sur le corpus journalistique Emobase<sup>3</sup>, composé des deux années de parution 2007-2008 des quatre quotidiens français *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *Ouest-France*, le tout constituant un ensemble de plus de 110 millions de mots. Grâce à l'interface EmoConc<sup>4</sup>, nous avons pu extraire et retenir 102 séquences textuelles pour *dédain* et 192 séquences textuelles pour *jubilation*.

---

<sup>1</sup> Le texte de cet article se conforme aux rectifications orthographiques de 1990.

<sup>2</sup> Pour plus de détails sur les stratégies argumentatives tissées autour d'autres lexies d'émotion (les verbes *stupéfier* et *jalouser* et les noms *stupeur* et *jalousie*, cf. Novakova & Sorba 2013 a et b).

<sup>3</sup> Le corpus est librement accessible et consultable en ligne à l'adresse suivante <<http://emolex.u-grenoble3.fr/emoBase/>>.

<sup>4</sup> Pour une présentation détaillée de l'outil, cf. Diwersy et *al.*, 2014.

La presse d'opinion<sup>5</sup> représente un corpus particulièrement adapté pour l'étude de l'argumentation de l'émotion et par l'émotion dans la mesure où « la problématique des émotions est essentielle pour la rhétorique argumentative, préoccupée d'efficacité sociale de la parole et, par conséquent, tenue par le souci d'adéquation descriptive. » (Plantin, 2011, p.75). En effet, l'expression des émotions participe de l'exercice de l'argumentation au sens où celles-ci peuvent être étayées par un argument ou servir elles-mêmes d'argument. Nous nous appuyons ici sur la distinction de Plantin (1997, p.82) établie entre l'argumentation (fondée) « sur » l'émotion (« arguer d'une émotion pour justifier une action ») et l'argumentation « de » l'émotion (« justifier une émotion par l'existence d'un état de choses »). Ainsi, les émotions ne sont pas uniquement utilisées comme « des *ressources pour l'argumentation* (au sens où l'on peut y faire appel pour accroître l'efficacité d'un raisonnement) », mais aussi comme « des *objets d'argumentation* (au sens où l'on peut les justifier ou les critiquer en formulant des raisons en leur (dé)faveur) » (Micheli et al., 2013, p.11). Dans le prolongement de ces travaux, nous souhaitons développer et approfondir ces pistes à travers l'étude des stratégies argumentatives repérées autour de noms d'affect *dédain* et *jubilation*.

## 1.2. Cadre théorique et méthodologie

Notre étude s'inscrit dans le cadre des modèles fonctionnalistes et contextualistes (Van Valin & LaPolla, 1997 ; Sinclair, 2004) qui intègrent la dimension discursive à l'analyse syntaxique et sémantique des unités linguistiques. Nos analyses se déploient sur les deux niveaux phrastique et transphrastique et prennent en compte quatre paramètres : syntaxique, sémantique, discursif et textuel. De plus, nous considérons l'unité linguistique comme un « passage », « un fragment qui pointe vers ses contextes gauche et droit, proche et lointain » (Rastier, 2006, p.101). Ainsi, nous étudions les marques linguistiques utilisées par le locuteur journaliste dans sa rhétorique argumentative afin de constituer les *profils discursifs* spécifiques de chacune des lexies *dédain* et *jubilation*.

Le profil discursif englobe plusieurs éléments. Nous élaborons, tout d'abord, au niveau transphrastique, le profil textuel de chacune des lexies. Pour ce faire, nous étudions les réseaux isotopiques tissés autour d'elles ainsi que les situations qui déclenchent l'émotion (autrement nommées « topiques » par Plantin, 1997 et Micheli, 2010) et qui se réalisent dans des rubriques journalistiques particulières. Puis, nous constituons, au niveau phrastique, les profils lexical et

---

<sup>5</sup> Dans la presse d'opinion, « l'auteur veut persuader les lecteurs de son opinion, et il a donc recours à tous les moyens que la rhétorique lui offre : [...] il emploie de façon systématique les techniques de l'argumentation ». (Grosse, 2001, p.5).

syntaxique, en étudiant d'une part, les associations lexicales privilégiées par chacune des lexies, et, d'autre part, les configurations actanciennes et les colligations dans lesquelles *dédain* et *jubilation* entrent le plus fréquemment. Ainsi, notre démarche analyse d'abord les données au niveau macrotextuel ou global (les « séquences émotionnelles », Plantin, 1997, p.2011), puis au niveau microtextuel ou local (les « énoncés d'émotions », Micheli, 2010), sans toutefois établir de hiérarchie entre les niveaux, mais en les faisant dialoguer l'un avec l'autre. Par ailleurs, commencer par étudier les enchaînements d'énoncés permet « de proposer *une construction discursive de la situation qui, selon le locuteur, fonde ou, au contraire, invalide l'émotion attribuée* » (Micheli, 2010, p.108).

## 2. Le profil textuel

### 2.1. Les rubriques journalistiques

L'étude des rubriques journalistiques dans lesquelles apparaissent des lexies d'affect permet de cerner les tendances génériques et situationnelles privilégiées pour l'expression de l'émotion (cf. par ex. Novakova & Sorba, 2013b). Comme nous pouvons l'observer sur les deux schémas (figures 1 et 2), les deux lexies n'ont pas la même répartition dans les différentes rubriques journalistiques. En effet, *jubilation* apparaît majoritairement dans la rubrique « culture » (60%, cf. ex.1) puis « politique » (22%) tandis que les occurrences de *dédain* se répartissent de manière plus équitable principalement entre les trois rubriques « culture » (37%), « politique » (31%, cf. ex.2) et « société » (21%).

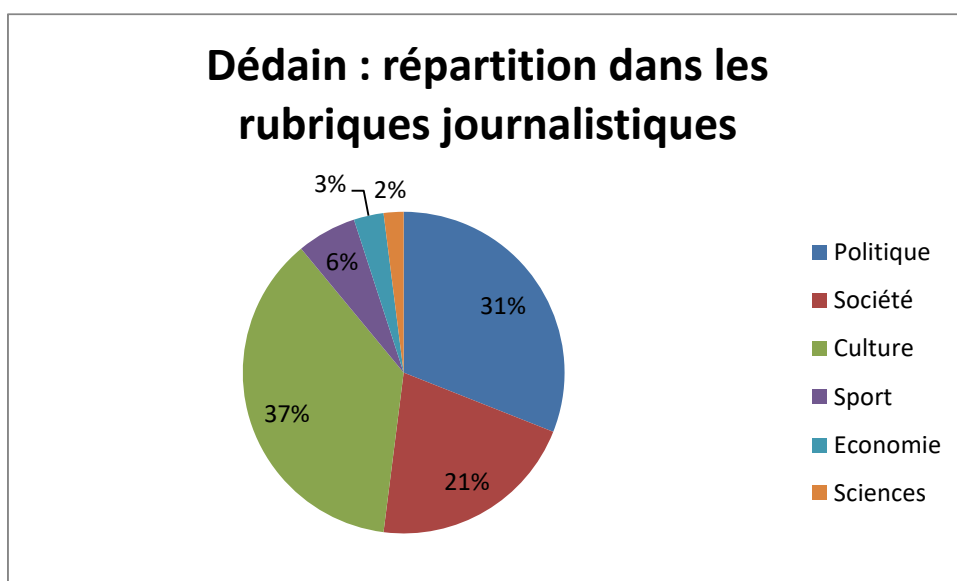


Figure 1 : Répartition de *jubilation* dans les rubriques journalistiques.

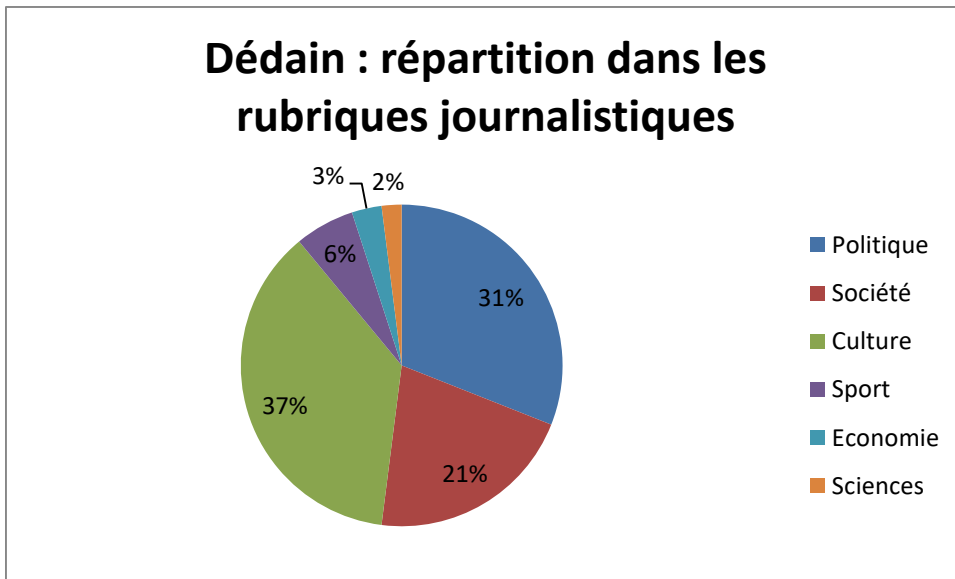


Figure 2 : Répartition de *dédain* dans les rubriques journalistiques.

Les deux exemples ci-dessous sont représentatifs des tendances d'emploi argumentatif des lexies d'émotion *jubilation* et de *dédain* au sein des différentes rubriques :

(1) La 10<sup>e</sup> édition du festival Passages (des théâtres à l'est de l'Europe et ailleurs) qui s'achève samedi fait un tabac. La *jubilation* ambiante rappelle les temps du défunt festival mondial de Nancy, où Tadeusz Kantor et Pina Bausch se faisaient connaître. Les vingt spectacles invités ce début mai par Passages ont fait salle comble. (*Libération*, 11/05/2007)

(2) Dans les deux cas de figure, il apparaît comme un autocrate arrogant, infligeant à la Constitution des contorsions à sa guise, au mépris de l'aspiration au changement de la population. Si M. Musharraf s'autorise un tel *dédain* de l'État de droit, c'est qu'il se sait soutenu par les Américains. (*Le Monde*, 09/10/2007)

En effet, *jubilation* est davantage utilisée comme argument pour inciter le lecteur à passer à l'acte (rubrique « culture »). Selon la terminologie de Plantin (1997) présentée en 1.1., il s'agit d'une argumentation « sur » l'émotion car on argue d'une émotion pour justifier une action : le texte argumentatif utilise ici l'émotion comme un déclencheur de « devoir éprouver »<sup>6</sup> puis du « devoir faire » (cf. Micheli, 2010, p.110 ; dans l'exemple 1, pour inciter le lecteur à assister au spectacle). Pour sa part, *dédain* est utilisée surtout dans les rubriques politiques comme une lexie servant à justifier une émotion par l'existence d'un état de choses. Ce nom s'insère dans

<sup>6</sup> Comme l'indique l'auteur, affirmer l'argumentabilité des émotions, c'est affirmer « la capacité de l'argumentation à fonder un devoir éprouver » (Micheli, 2010, p.110).

une argumentation « de » l'émotion car la cause de l'émotion est présentée dans l'environnement textuel de la lexie d'émotion<sup>7</sup> (dans l'exemple 2, le dédain de Musharraf est expliqué par le soutien qu'il reçoit des Américains).

## 2.2. Les isotopies

L'étude des isotopies (au sens originel de « toute itération d'une unité linguistique », donné par Rastier, 1987, p.91) au sein d'une séquence textuelle permet d'analyser comment le sémantisme de la lexie irradie dans son environnement textuel au service de l'argumentation. En effet, « l'émotion, l'expression de l'engagement personnel dans le discours, ne sont pas des phénomènes discursifs limités, locaux, strictement assignables à un mot ou à un énoncé ; elles se diffusent sur tout un discours. » (Plantin, 2011, p.75). Plusieurs études ont confirmé que l'intensité et la polarité étaient les deux composantes essentielles de la « séquence émotionnelle » (cf. par ex., Novakova & Sorba, 2013 a et b ; Sorba & Goossens, 2016 a et b).

Dans notre corpus journalistique, l'isotopie de l'intensité (ex.3 et 4) est tissée autour des deux lexies, mais *jubilation* présente une préférence plus marquée (29%) que *dédain* (18%) pour cette dimension sémantique :

(3) La 500 Abarth, forte<sup>8</sup> de son freinage énergique et d'un rapport poids/puissance à la limite de l'indécence, se conduit avec *jubilation* mais se classe dans la catégorie des « pousse-au-crime ». Il faut prendre garde de ne pas se laisser griser par cette charmante petite Fiat qui exécute le 0 à 100 km/h en seulement 7,9 secondes. (*Le Monde* 21/10/2008)

(4) J'étais extrêmement bien élevé comparé aux autres enfants américains, et grâce à son éducation je considérais avec *dédain* le mélange d'ignorance et d'arrogance qui caractérise trop souvent les Américains à l'étranger. Dès le début, elle avait concentré ses efforts sur mon instruction. (*Le Figaro* 18/03/2008)

Pour sa part, l'isotopie de la polarité, actualisée pour les deux lexies, est en majorité conforme à leur sémantisme respectif : on rencontre ainsi une isotopie de polarité positive dans l'environnement textuel de *jubilation* (ex.6) alors qu'elle est de polarité négative dans celui de *dédain* (ex.5) :

---

<sup>7</sup> Ces résultats corroborent les constats faits pour d'autres lexies d'émotion comme *stupeur* qui, en tant que nom d'affect causé, structure principalement une argumentation « sur » l'émotion, ou comme *jalousie* (affect interpersonnel) qui déclenche surtout une argumentation « de » l'émotion (Novakova & Sorba, 2013b, p.145).

<sup>8</sup> Dans cette section, les mots soulignés dans les exemples identifient les unités constituantes de l'isotopie.

(5) Et si le touriste venu profiter du soleil est plaintif, pleurnichard quand il chausse ses bottes en caoutchouc et regarde le ciel avec désolation, il est considéré avec *dédain*. (*Ouest-France*, 24/07/2007)

(6) Le programme était alléchant et la cour d'assises de Paris avait pris, lundi 26 novembre, son air des grands jours avec une foule savourant d'avance la *jubilation* de pouvoir dire « J'y étais », tandis que quelques personnalités chanceuses munies de laisser-passer se faufilaient aux premières loges. (*Le Monde*, 28/11/2007)

Néanmoins, il arrive que la cause de l'émotion soit explicitement nommée au moyen de marqueurs linguistiques dont le sémantisme marque une polarité négative. Ce phénomène remarquable où la lexie se retrouve dans un environnement textuel à polarité inverse<sup>9</sup> se rencontre pour *jubilation* (ex.7) et pour *dédain* (ex.8).

(7) Après, quand tout le monde a fini de se casser la gueule plus ou moins élégamment pour la *jubilation* du spectateur aigri, il faut vite se traîner à la fameuse supérette aux horaires plus que bizarres (le non skieur qui, malgré une vie intérieure intense et quelques ploufs dans la piscine glaciale de la station, s'emmerde pas mal, aurait bien quelques emplettes à faire entre midi et 16 heures, mais non) et aux prix surréalistes, dont le pack de quatre yaourts nature à 5 euros ou le poulet rôti à 16,50 euros. (*Libération* 10/11/2007)

(8) Malgré les déclarations d'admiration que Van Gogh lui a dédiées à plusieurs reprises, il manquait à cet audacieux une monographie à sa mesure. Georges Raillard s'en est chargé, avec vigueur, avec science et avec une visible sympathie pour le personnage et son *dédain* des convenances. (*Le Monde* 12/12/2008)

Ce phénomène de « polarité divergente » (Grutschus et *al.*, 2013) entre une lexie pivot et son environnement textuel permet de jouer, en quelque sorte, sur l'ambiguïté de l'affect et de produire un effet de décalage au service de la stratégie rhétorique du journaliste. Dans l'exemple (7), le journaliste porte un regard décalé sur l'état d'esprit du vacancier en station de ski : il constate, à grand renfort de traits ironiques, que rien n'est prévu pour le vacancier non skieur, ce « spectateur aigri », qui, à défaut de pouvoir profiter des infrastructures proposées aux skieurs, tire sa « *jubilation* » de leurs déboires. La lexie d'émotion *jubilation* a ainsi un poids argumentatif que le journaliste utilise comme effet rhétorique pour établir un fort sentiment de

---

<sup>9</sup> Sur le phénomène de polarité inversée concernant une autre lexie d'émotion, à savoir *estime*, cf. Novakova & Sorba, 2014, p.77.

connivence avec les lecteurs qui se reconnaîtraient dans ce portrait du non skieur (argumentation « sur » l'émotion). Le texte de l'exemple (8), publié dans la rubrique culture, est une critique d'une monographie d'un peintre méconnu du XIX<sup>e</sup> s. (Adolphe Monticelli). La lexie d'émotion *dédain* est employée ici, dans ce contexte à polarité divergente, comme argument au service de l'éloge dans le cadre du portrait du peintre méconnu présenté comme sympathique (argumentation « de » l'émotion).

Ce faisceau d'isotopies (intensité + polarité) constitue ainsi « un fond sémantique » (Rastier, 2006, p.104) caractéristique de l'argumentation des émotions dans un corpus journalistique. Comme le montrent nos résultats, l'environnement textuel des lexies semble être conditionné par leur sémantisme, autrement dit par le type d'affect auquel elles renvoient (Blumenthal, 2014 ; Novakova & Sorba, 2014 a). Elles « amorcent » (nous traduisons Hoey, 2005, qui utilise le verbe *to prime*) différentes isotopies, en fonction de leurs propriétés sémantiques (affect causé vs affect interpersonnel), ce qui a une incidence sur l'argumentation « de » et « sur » les émotions, utilisée par le locuteur journaliste.

### 3. Le profil lexical

#### 3.1. Les associations lexicales

Conformément à notre démarche qui vise à articuler les analyses aux niveaux transphrastique et phrastique, nous étudions dans cette section les associations lexicales statistiquement spécifiques entre le pivot (*dédain, jubilation*) et ses collocatifs (ou « accompagnateurs préférentiels » selon Blumenthal, 2012) au niveau phrastique. Les deux dimensions sémantiques 'intensité' et 'polarité' sont les plus fréquentes.

Tout d'abord, au niveau syntagmatique, l'intensité marquée dans l'association avec le collocatif peut être faible (*un certain dédain*) ou forte (*intense jubilation*, ex.9). Même si cette dimension sémantique concerne les deux lexies, *jubilation* s'associe néanmoins à des collocatifs adjectivaux intensifs plus nombreux (*jubilation féroce, vraie, irrésistible, contagieuse, communicative, particulière, ostentatoire, puissante, d'autant plus affichée* etc., soit 8 %) que *dédain* (*dédain certain, profond*, soit 3%). Cette préférence de *jubilation* pour l'intensité forte a déjà été constatée au niveau transphrastique (cf. section 2.2.).

(9) On retiendra l'intense *jubilation* qui court tout au long de ce spectacle. (*Le Monde*, 09/10/2008)



L'intensité forte de *jubilation* favorise son emploi dans les stratégies argumentatives « sur » l'émotion car c'est une émotion communicative et contagieuse.

De son côté, la dimension sémantique 'polarité', qu'elle soit positive ou négative, se présente comme une dimension sémantique résolument axiologique. Ainsi, dans l'exemple (10), la lexie *dédain* véhicule une évaluation, un jugement négatif en adéquation avec les normes sociales ou morales d'une certaine frange de la population :

(10) Sarah Palin a séduit les conservateurs parce qu'elle est contre l'avortement, qu'elle possède la réputation d'être capable d'entreprendre des réformes et qu'elle affiche un *dédain* pour les élites culturelles et médiatiques. (*Le Monde*, 16/11/2008)

Ainsi, en (10), ce sont « les élites culturelles et médiatiques », plutôt progressistes, qui provoquent l'affect (le *dédain*) chez la conservatrice Sarah Palin.

Même si la majorité des collocations présente une orientation de polarité conforme à celle du sémantisme de la lexie (positive pour *jubilation* avec *parfaite*, *non feinte*, *sincère*, et négative pour *dédain* avec *brutal*), on retrouve également, à ce niveau phrastique, des cas du phénomène de polarité divergente. Ainsi, l'association de *dédain* avec certains SN prép qui correspondent à l'objet de l'affect comme par ex. (cultiver) *le dédain de l'égo*, ~ *des conventions*, ~ *des convenances*, ~ *des richesses*, fait basculer la lexie dans une axiologie positive. Autrement dit, dédaigner certains types d'objets devient une qualité susceptible d'enclencher la sympathie des lecteurs. Ainsi, en (11), le *dédain des richesses*, au même titre que l'humilité, est présenté comme une vertu :

(11) Il apparaît que les prélats ne dédaignent pas l'intrigue et prêchent des vertus qu'ils ne pratiquent pas - l'humilité, le *dédain des richesses*, entre autres, pour ne rien dire des vertus privées dont ils n'ont cure. (*Le Monde*, 12/12/2008)

Ces associations lexicales dans la dimension sémantique 'polarité' produisent des unités évaluatives utilisées comme argument au sein d'un jugement de valeur sur une personne<sup>10</sup>. Il s'agit ici d'un procédé renforçant l'argumentation « de » l'émotion et, corollairement, de l'évaluation de la personne qui l'éprouve.

---

<sup>10</sup> Cf. à ce sujet Novakova & Sorba, 2014b.

*Jubilation* est susceptible aussi de se rencontrer dans ce cadre de polarité divergente (*une sorte de jubilation amoral, une jubilation cynique, sombre, malsaine*) en fonction du jugement porté cette fois-ci sur la cause de l'affect et non plus sur son objet, comme dans le cas de *dédain*. Dans l'exemple (12), la cause évaluée comme négative (l'opération mercantile) déclenche une émotion ambiguë (la « sombre jubilation ») :

(12) Jean Clair décortique avec une sombre *jubilation* les détails de cette opération, qu'il estime exclusivement mercantile. (*Le Monde*, 10/10/2007)

Cet exemple est issu d'une rubrique intitulée « Le livre du jour ». Le journaliste y présente le livre de Jean Clair, historien d'art et conservateur, ancien directeur du Musée Picasso, qui critique la décision du gouvernement français d'installer une antenne du Louvre aux Émirats arabes unis. Le journaliste commente le jugement négatif de l'auteur face à une telle opération : son argumentation, qui joue sur l'émotion à polarité inversée négative, vise à attirer l'attention des lecteurs sur le livre en question.

En résumé, les associations lexicales au niveau phrastique dans les dimensions sémantiques 'intensité' et 'polarité' permettent de contraster les lexies et respectivement les stratégies argumentatives déployées autour d'elles. L'intensité forte de *jubilation*, comparé à *dédain*, favorise son emploi dans des stratégies argumentatives « sur » l'émotion. Les deux lexies apparaissent dans des combinaisons lexicales inversant leur polarité, avec cette différence que pour *jubilation*, c'est le type de cause, tandis que pour *dédain*, c'est le type d'objet qui entraîne l'inversion de polarité. Ce procédé est utilisé comme élément constitutif de l'argumentation « de » l'émotion (*dédain*) ou « sur » l'émotion (*jubilation*).

### 3.2. Les séries

Comme d'autres lexies d'émotion (cf. Novakova & Sorba, 2013b), *dédain* et *jubilation* s'insèrent dans un dispositif discursif saillant, se présentant sous la forme d'une énumération à deux ou plusieurs termes. C'est un emploi plus répandu pour *dédain* (10%) que pour *jubilation* (3%) : *dédain* se rencontre surtout en binôme avec un autre nom d'affect (*dédain* et *orgueil/pitié/désintérêt/méfiance/mépris/indifférence/dégoût*, ex.13), alors que *jubilation* attire moins d'affects dans son sillage (*jubilation* et *joie/émerveillement/extase/admiration/allégresse*, ex.14).

(13) Mais les symptômes sont là, qui attestent sinon du *dédain*, du moins du désintérêt de l'état-major pour le processus d'Annapolis. (*Le Monde*, 29/03/2008)

(14) Il y a dans ce livre une sorte de *jubilation* amoral, d'allégresse féroce. (*Le Monde*, 24/08/2008)

La lexie *dédain* semble engendrer plus d'émotions ou, tout au moins, le besoin de justifier l'existence d'un état de choses ; il s'agit alors d'une configuration de l'argumentation « de » l'émotion. En revanche, *jubilation* paraît se suffire à elle-même pour justifier une action, pour emporter l'adhésion des lecteurs, ce qui se rapproche de la configuration de l'argumentation « sur » l'émotion<sup>11</sup>. Ainsi, nous retrouvons au niveau phrastique des phénomènes concordants avec ceux déjà observés au niveau transphrastique.

#### 4. Le profil syntaxique

##### 4.1. Les configurations actancielles

Nous étudions ici les configurations actancielles des deux lexies d'émotion en lien avec l'argumentation car celle-ci est « inséparable de la manière spécifique d'agencer les énoncés. » (Jacquin & Micheli, 2011, p.603). De plus, dans la lignée des grammaires fonctionnelles et dans le cadre de notre analyse sur plusieurs niveaux, nous considérons que « le choix des actants syntaxiques (*variable syntactic pivot*) [...] peut être influencé par des facteurs discursifs, par le statut de topic accordé ou non aux référents des actants (*pragmatic pivot*) » (Van Valin & LaPolla, 1997, p.291).

Dans le cas de la lexie *dédain*, les deux actants sont souvent réalisés conjointement : *dédain de X* (expérienceur) *pour* (*à l'égard de, vis-à-vis de, envers*) *Y* (objet de l'affect animé ou non animé) :

(15) On ne pouvait manifester plus exactement le *dédain* qu'il (X = Chirac) n'aura cessé de montrer à l'égard de son jeune disciple devenu rival (Y = Sarkozy). (*Libération*, 22/03/2007)

Comme indiqué dans la section 2.1, *dédain* apparaît souvent dans les rubriques politiques (ex.15). La réalisation complète des actants autour de la lexie confère à l'énoncé toute sa

---

<sup>11</sup> Nous avons déjà observé ce phénomène contrastif pour les lexies *jalousie* et *stupeur* apparaissant dans des séries (Novakova & Sorba, 2013b).

complétude discursive et permet alors une argumentation « de » l'émotion en justifiant un état de choses construit autour d'elle.

En revanche, dans le cas de *jubilation*, même si la lexie d'affect a potentiellement une structure actancielle bivalente, la *jubilation de X* (expérienceur) à *cause de Z* (cause), comme dans l'exemple (16), les actants sont rarement réalisés ensemble et, le plus souvent, on rencontre des cas où l'expérienceur X est omis (ex.17) :

(16) Elle (X) ne cache pas sa *jubilation à continuer le job* (Z). (*Le Monde*, 25/04/ 2007)

(17) Posté au bord de ce dispositif narratif (le film dans le film dans le film), il (Z = le film) provoque la *jubilation*. (*Libération*, 30/01/2007)

L'expérienceur omis correspond implicitement au public et au lectorat dont la réalisation syntaxique paraît quelque peu redondante. La structure monovalente permet ainsi un centrage discursif exclusif sur la cause (Z). Parfois, ni l'expérienceur (X) ni la cause (Z) ne sont actualisés dans l'énoncé ; c'est le cas des *structures impersonnelles* qui correspondent ainsi à un emploi avalent de la lexie *jubilation* (ex.18) :

(18) Il y a beaucoup de joie sur ce disque, presque de la *jubilation*. (*Le Figaro*, 27/04/2007)

Dans cet exemple, la lexie semble se suffire à elle-même : l'affect est simplement nommé et confère à l'énoncé plus de « densité informationnelle » (Blumenthal, 2014)<sup>12</sup>. Il s'agit ainsi d'une stratégie argumentative compacte au service d'une persuasion efficace. En effet, cette argumentation « sur » l'émotion vise à susciter l'intérêt ou l'empathie du lecteur, tout particulièrement dans les rubriques culturelles.

Ainsi, le fait que les configurations actanciennes varient en fonction du type d'émotion (interpersonnelle ou causée) a un impact sur les profils discursifs (cf. aussi Novakova et al., 2013) et sur la construction de l'argumentation en cas d'omission des actants (*jubilation*) ou de réalisation plus complète de ceux-ci (*dédain*).

#### 4.2. Les positions syntaxiques

Les deux lexies ont aussi des préférences pour certaines positions et fonctions syntaxiques (ou « colligations » selon la terminologie de Hoey, 2005). Le corpus présente très fréquemment des

---

<sup>12</sup> Selon Blumenthal (2014, p.185), les noms sémantiquement saturés se passent plus facilement de compléments déterminatifs et, donc, de leurs actants.

expressions adverbiales évaluatives sous forme de syntagmes prépositionnels et ce, pour les deux lexies : *avec dédain* et *avec jubilation* occupent la fonction de circonstant. Néanmoins, les deux constructions privilégient chacune un environnement verbal distinct. En effet, le syntagme *avec dédain* complète de préférence des verbes *dicendi* (*considérer, répondre, dire, souligner avec dédain*) et ce, prioritairement dans les rubriques politiques (ex.19) :

(19) La droite souligne *avec dédain* « la boboisation » des centres-villes, la gauche le « repli pavillonnaire ». (*Le Monde*, 17/02/2008)

Ce cas relève de l'argumentation « de » l'émotion, utilisée ici avec une valeur explicative : le journaliste fournit une explication de l'émotion *dédain* par un état de choses, en l'occurrence « la boboisation des centres-villes ».

En revanche, ce sont plutôt des verbes intellectifs qui apparaissent dans l'environnement de *avec jubilation* (cf. ex.20 et aussi *lire avec jubilation, entrer dans ce gros livre avec ~, nouer plusieurs intrigues avec ~, décortiquer les détails avec ~, analyser, citer Kant avec ~*) :

(20) Et s'il a accueilli *avec jubilation* le film de Dany Boon [...], ce n'est pas seulement parce qu'il fait rire. (*Le Figaro*, 11/03/2008).

Une fois de plus, *jubilation* apparaît dans une rubrique culturelle. Le circonstant *avec jubilation* est utilisé comme argument pour attirer le public et le convaincre d'aller voir le film : il fait partie d'une argumentation « sur » l'émotion en tant qu'affect causé (la « jubilation » est provoquée par « le film [comique] de Dany Boon »).

## 5. Bilan

À l'issue de cette étude, nous pouvons dresser le bilan du fonctionnement des deux lexies d'émotion étudiées au sein des stratégies argumentatives déployées autour d'elles dans les textes journalistiques. Ainsi, l'analyse de leur profil *lexical* a permis de faire émerger le phénomène original de polarité divergente entre la lexie d'affect et son collocatif : dans le cas de *dédain*, il contribue à l'évaluation positive de l'objet de l'affect (*dédain*) ou négative de la cause de l'affect (*jubilation*), ce qui tend à légitimer le « devoir éprouver » (Micheli, 2010, p.110). Dans les deux cas, il engendre une ambiguïté qui suscite l'attention du lecteur par une stratégie de rupture. Pour ce qui est du profil *syntactique*, les structures actancielles de *dédain* sont plus riches et la lexie entre dans plus de séries, ce qui du point de vue de la stratégie argumentative permet d'obtenir un effet de persuasion efficace par insistance ou par répétition.

Au contraire, *jubilation* présente plus souvent des structures actanciennes moins développées (omission d'un actant, constructions impersonnelles) et apparaît dans moins de séries. La lexie est ainsi utilisée pour nommer l'émotion « à l'état pur », ce qui d'un point de vue argumentatif permet d'attirer l'attention par économie ou par centrage. Enfin, la spécificité sémantique de chaque lexie permet de contraster leur profil *textuel*. Ainsi, *dédain* apparaît plus souvent dans les rubriques politiques et permet de construire une argumentation « de » l'émotion autour de lui qui permet de justifier l'argumentation par un état de choses. *Jubilation*, plus souvent utilisée dans les rubriques culturelles, contribue, du fait de sa densité informationnelle, à construire une argumentation « sur » l'émotion au service du pathos<sup>13</sup> visant à éveiller l'intérêt du lecteur et le persuader d'aller voir tel ou tel spectacle ou de lire tel ou tel livre.

Pour résumer, nous proposons une modélisation du profil discursif, soit l'ensemble des paramètres étudiés au niveau transphrastique et phrastique :

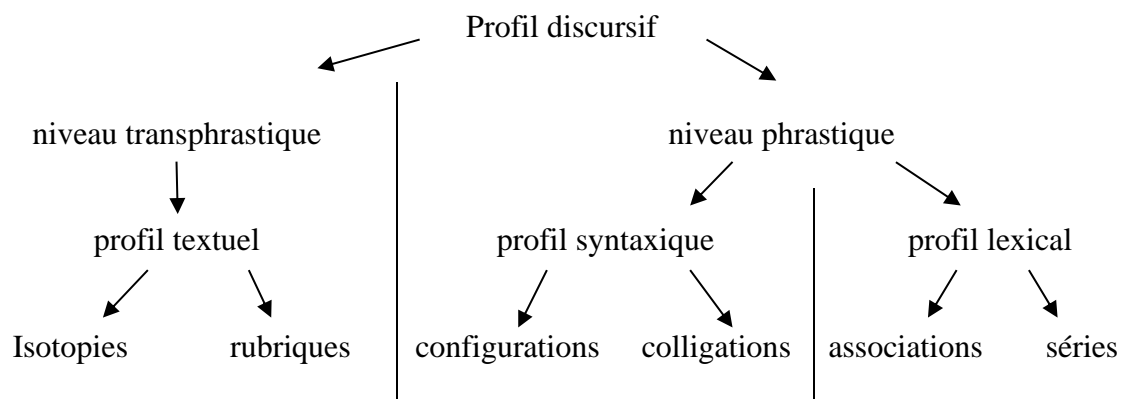


Figure 3 : Modélisation du profil discursif

## 6. Conclusion

Analyser l'argumentation des émotions par l'élaboration du profil discursif permet d'envisager les phénomènes sur un double niveau (phrastique et transphrastique) et dans une triple perspective fonctionnaliste (syntaxique, lexicale et textuelle). Nous avons pu voir que les niveaux dialoguaient entre eux dans la construction de l'argumentation. Ainsi, le sémantisme de la lexie joue un rôle sur les procédés argumentatifs : les émotions sont argumentables, mais de différentes façons, selon leur type, leur sémantisme, ce qui confirme notre hypothèse initiale. Nous proposons ainsi un modèle global fonctionnel pour l'analyse du lexique des émotions

<sup>13</sup> Le pathos est envisagé ici comme tentative d'« éveiller une émotion chez l'allocataire » (Amossy, 2006, p.195).

dans l'argumentation pour dégager un fond sémantique caractéristique de l'argumentation des émotions.

## Références bibliographiques

- Amossy, R. (2006): *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, 2<sup>e</sup> éd.
- Blumenthal, P. (2012): «Méthodes statistiques en lexicologie contrastive», in Begioni, L. & Bracquenier, C. (éds.), *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 114-128.
- Blumenthal, P. (2014): «Caractéristiques et effets de la complexité sémantique des noms d'affects», in Blumenthal, P., Novakova, I. & Siepmann, D. (éds.), *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse*, Peter Lang, Frankfurt sur le Main, 175-186.
- Diwersy, S., Goossens, V., Grutschus, A., Kern, B., Kraif, O., Melnikova, E. & Novakova, I. (2014): «Traitement des lexies d'émotion dans les corpus et les applications d'EmoBase», *Corpus* 13, 269-293.
- Grosse, E.-U. (2001): «Évolution et typologie des genres journalistiques», *Semen* [En ligne] 13, consulté le 06 juillet 2017. URL : <http://semen.revues.org/2615>.
- Grutschus, A., Kern B & Tutin A. (2013): «La polarité du lexique de l'affect: perspective combinatoire et contrastive», in Baider F. & Cislaru, G. (éds.), *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociologiques*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 85-96.
- Hoey, M. (2005): *Lexical priming. A New Theory of Words and Language*, Routledge, Londres / New York.
- Jacquin, J. & Micheli, R. (2012): «Entre texte et interaction: propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences du langage», in *CMLF 2012 - 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, SHS Web of Conferences, EDP Sciences, 599-610.
- Micheli, R. (2010): *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Cerf, Paris.
- Micheli, R., Hekmat, I. & Rabatel, A. (2013): «Les émotions: des modes de sémiotisations aux fonctions argumentatives». *Semen* [En ligne] 35, consulté le 06 juillet 2017. URL : <http://semen.revues.org/9790>.
- Novakova, I, Grossmann, F. & Goossens, V. (2013): «Interactions entre profil discursif et structures actanciennes: l'exemple des noms de *surprise* et de *respect*», in Baider, F. & Cislaru, G. (éds.), *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 71-83.

- Novakova, I. & Sorba, J. (2013a): «*Stupéfier et jalouser dans les séquences textuelles journalistiques: quel profil discursif pour quelle stratégie argumentative?*», *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours* 4.1. *Les émotions argumentées dans les médias*, 203-220.
- Novakova, I. & Sorba, J. (2013b): «*Argumentation et émotion dans les séquences textuelles journalistiques. Le cas de stupeur et de jalousie*», in Muryn, T., Mejri, S., Prazuch, W. & Sfar, I. (éds.), *La phraséologie entre langues et culture. Structures, fonctionnements, discours*, Peter Lang, Frankfurt sur le Main, 137-149.
- Novakova, I. & Sorba, J. (2014a): «*L'émotion dans le discours. À la recherche du profil discursif de stupeur et de jalousie*», in Blumenthal, P., Novakova, I. & Siepmann, D. (éds.), *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse*, Peter Lang, Frankfurt sur le Main, 161-173.
- Novakova, I. & Sorba, J. (2014b): «*L'évaluation à travers les émotions: le cas d'estime et de déception*», *Langue française* 184, 73-90.
- Plantin, C. (1997): «*L'argumentation dans l'émotion*», *Pratiques* 96, 81-100.
- Plantin, C. (2011): *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Peter Lang, Bern.
- Rastier, F. (2006): «*Formes sémantiques et textualité*», *Langages* 163, 99-114.
- Rastier, F. (2011): *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Champion, Paris.
- Sinclair, J. (2004): *Trust the Text: Language, Corpus and Discourse*, Routledge, Londres.
- Sorba, J. & Goossens, V. (2016a): «*Vert de rage, noire fureur. Propriétés des figements au sein du champ de la colère*», in Cusimano, C., Podhorná-Polická, A. & Raková, Z. (éds.), *Actes du XXXV<sup>e</sup> Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Masaryk University, Brno, 68-73.
- Sorba, J. & Goossens, V. (2016b): «*Le rôle du figement dans le traitement de la synonymie au sein du champ de la colère*», *Linguisticae Investigationes* 39.1, 1-27.
- Tutin, A., Novakova, I., Grossmann, F., & Cavalla, C. (2006): «*Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires*», *Langue française* 150, 32-49.
- Van Valin, R., & LaPolla, R. (1997): *Syntax: Structure, Meaning, Function*, Cambridge University Press, Cambridge.